

OUTILLAGE CENTRAL

25 mars 2026



La **CFE-CGC**, syndicat catégoriel, agit au quotidien pour défendre les intérêts spécifiques des techniciens, des agents de maîtrise, des ingénieurs et des cadres.

Elle s'engage à porter les préoccupations de chaque catégorie tout en favorisant une collaboration constructive entre tous les métiers, car c'est ensemble que se construisent la performance et la pérennité de nos emplois (respect des délais, assurer la qualité, fiabilité des livrables).

Pour la **CFE-CGC**, l'enjeu n'est pas de dresser les catégories socio-professionnelles les unes contre les autres, mais bien de valoriser les complémentarités et les synergies entre les métiers. Chaque profil — techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs ou cadres — fait face à des défis uniques, souvent liés à la réduction des effectifs (politique de réduction des cols blancs), à l'élargissement des périmètres ou à l'accumulation de responsabilités.

La position de la **CFE-CGC** :

-  Le respect n'est pas négociable.
-  La qualité est l'affaire de tous.
-  L'expertise mérite reconnaissance.
-  La parole doit circuler.
-  La fierté du travail bien fait est notre socle.

Pour être défendu par un syndicat qui vous connaît, qui comprend vos réalités, et qui agit pour vous, rejoignez la **CFE-CGC**.

Pour adhérer
c'est ICI



**DEFENDRE LES TECHNICIENS,
LES AGENTS DE MAÎTRISE, LES
INGÉNIEURS ET LES CADRES**